CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N 4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E14459 **VALABLE JUSQU'AU** 07/12/2023

ÉDITÉ LE **10/10/2022**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1967
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 09/08/2018
Capital : 152 450

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS

Siret : **378 979 173** **00010**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 3226480

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000005887858504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000005887858504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Raison sociale : **PASTEAU**

15 RUE DE LA GARE
72800 AUBIGNE RACAN

Téléphone : 02 43 38 11 11 **Fax :**
Portable :

Site Internet : www.sa-pasteau.fr
E-mail : contact@pasteau-sa.fr

Responsabilité légale :
FAC FINANCES (833 625 387)

Effectif moyen : 35 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m² Mention RGE	18/11/2020
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	18/11/2020
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	08/12/2020
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	18/11/2020
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	18/11/2020
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	18/11/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/11/2020
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	08/12/2021
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement comprise entre 36 kVA et 250 kVA	08/12/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	11/12/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION
N 4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E14459** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2023**

ÉDITÉ LE **10/10/2022**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

o Panneaux solaires photovoltaïques	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.